

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 95 (1950)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Revue de la presse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Revue de la presse :*

### **Propos sur l'infanterie d'aujourd'hui**

(Général de division Curnier, Inspecteur de l'infanterie,  
dans la *Revue militaire d'information* du 25.1.50., N° 147).

Dans cet article remarquable à tous égards et qui mérite d'être lu et médité par nos officiers d'infanterie, le général de division Curnier examine :

1. les caractères généraux des missions pouvant, dans un avenir proche, échoir à l'infanterie,
2. ce qu'est l'infanterie d'aujourd'hui et quelles sont ses possibilités eu égard à ces missions,
3. quelles sont les améliorations que, dans l'infanterie, on souhaite voir intervenir à brève échéance pour rendre les unités de l'arme plus aptes à remplir les missions qui l'attendent.

Concernant le point 1, le général Curnier constate que les missions générales confiées à l'infanterie demeureront les mêmes mais s'exécuteront dans une *ambiance* nouvelle résultant :

- de l'insécurité générale (possibilités d'intervention sur les arrières),
- d'éléments ennemis de provenances diverses (parachutistes, commandos, cinquième colonne...),
- de l'extension des zones d'action.

Je n'insiste pas sur les conséquences qui résultent de l'extension des zones d'action car elles m'apparaissent valables pour l'infanterie française et l'infanterie des Etats occidentaux, compte tenu de la faiblesse de leurs effectifs terrestres et de l'étendue des théâtres d'opérations. Il convient de souligner toutefois que pour nous, Suisses, la couverture des flancs

et la sécurité des arrières devront aussi être mises au premier plan et que notre adversaire s'efforcera de réaliser une guerre de mouvement menée par des troupes manœuvrières à grande capacité de mouvement et disposant de moyens puissants de feu. Il serait désirable à ce propos que nous puissions opposer une infanterie ayant les mêmes caractéristiques.

Dans le chapitre II, l'auteur de l'article analyse les possibilités de l'infanterie d'aujourd'hui. Il constate tout d'abord que cette infanterie procède d'un type 1916 amélioré, 1916 ayant marqué une révolution profonde dans l'organisation et l'armement : armement complexe, apparition des appareils de radio-télégraphie, hétérogénéité des unités. Les améliorations réalisées depuis lors se résument à l'adoption d'armes techniquement supérieures, le remplacement partiel de la traction hippo par la traction auto et l'équipement en matériels de transmissions.

Depuis trente ans, l'infanterie se caractérise par

- sa fluidité (aptitude de se diluer à l'extrême),
- sa plasticité (faculté de se mouler au terrain),
- son individualisme (chaque fantassin peut être amené à décider seul la manœuvre élémentaire à faire),
- son aptitude à mener le combat corps à corps,
- la complexité du commandement au combat (aucune réglementation formelle).

Le « voltigeur » est le « *fantassin* », les « spécialistes » ne sont que des « *donneurs d'appui* » ; l'avance ou le recul du voltigeur marque le succès ou l'échec de l'ensemble.

Le général Curnier examine ensuite les possibilités de déplacements, les possibilités offensives et défensives, les possibilités dans l'action retardatrice et dans les actions de contre-guérillas. Il fait la différence entre *l'infanterie normale* dite semi-motorisée, en fait, infanterie à pied à trains motorisés et *l'infanterie organiquement portée*, réellement apte, elle, à la « manœuvre d'infanterie en automobile ». Il constate que le transport des armes lourdes et des munitions sur le champ

de bataille n'est pratiquement pas résolu, faute pour les véhicules organiquement affectés à ces usages d'être absolument tous-terrains ; le portage à bras reste alors le seul procédé auquel il soit permis de recourir.

— Possibilités offensives :

L'infanterie n'a que peu ou pas de puissance de choc, de sérieuses possibilités de neutralisation en surface (armes automatiques), des possibilités appréciables de neutralisation des objectifs abrités (mortiers), à peu près aucune possibilité de destruction. Ce sont donc surtout les possibilités des armes d'appui (chars et artillerie) qui conditionnent celles de l'infanterie.

La principale caractéristique de l'infanterie dans l'offensive est son aptitude à *s'infiltrer* avec recherche constante de débordement des résistances rencontrées (action de flanc ou à revers) : unités entières d'abord, puis petites fractions isolées enfin. C'est donc essentiellement une manœuvre de voltigeurs, avec recours bien entendu à tous les appuis de feu déclenchés a priori ou à vue directe et en faisant suivre ces voltigeurs des moyens de feu nécessaires pour les appuyer au plus près, en neutralisant les résistances débordées par des feux d'écharpe ou de revers.

*« Le succès est fait d'impondérables où l'opportunité dépendant du coup d'œil du chef, le dynamisme des exécutants, leur obstination dans l'effort et le courage individuel de chacun tiennent autant, sinon plus de place que la puissance matérielle des moyens mis en œuvre, bien que cette dernière ne soit jamais négligeable. »*

— Possibilités défensives.

Ces possibilités sont indiscutables : puissance du feu d'arrêt de l'infanterie, énorme contre l'infanterie, (relative contre les blindés) à condition que le dispositif choisi offre un système de feux continus et dense, puis également profonds, si à la puissance d'arrêt on veut encore faire intervenir la notion de capacité de durer = tenir, qui demande alors aussi la possibilité de réactions offensives (réserves).

L'auteur de l'article distingue au point de vue systèmes défensifs :

- le point d'appui de section isolée (n'a pratiquement aucune puissance d'arrêt, admissible dans un cadre plus grand),
- le point d'appui type d'une compagnie renforcée (25-30 hectares, possibilités de durée assez réduites),
- le point d'amarre minimum, centre de résistance de bataillon (100-125 hectares),
- la position de résistance qui doit « tenir » dans le cadre d'un système de centres de résistance échelonnés en profondeur.
- Possibilités dans l'action retardatrice.

Cette action est impossible à pied face à un adversaire motorisé. L'infanterie qui reçoit une telle mission doit donc être complètement motorisée au préalable.

L'action retardatrice est caractérisée par de grands fronts ; il n'y a pas de profondeur et la défense est de durée limitée. Il s'agit de lignes successives établies à l'abri d'obstacles, si possible continus et ne permettant aucune infiltration ennemie. A courte portée d'intervention, se trouvent des réserves locales puis, plus en arrière, des réserves importantes, très mobiles également.

— Possibilités dans les actions de contre-guérillas.

Ces actions intéressent avant tout l'infanterie prévue pour la défense en surface du territoire et la défense des arrières. Elles demandent une infanterie entièrement motorisée, capable de s'articuler largement en petits détachements, disposant de moyens de reconnaissance et de transmissions et d'un armement lourd.

Le dernier chapitre : « Améliorations souhaitées par le fantassin » traite les deux thèses sur lesquelles il semble utile d'insister :

- 1<sup>o</sup> rendre l'infanterie plus apte aux manœuvres souples et rapides,

2<sup>o</sup> augmenter la puissance et l'efficacité de son armement, antichars et antiavions surtout.

1. L'infanterie souffre d'un mauvais *recrutement*, or elle a besoin :

- de spécialistes (multiplicité et complexité du matériel),
- d'hommes vigoureux physiquement et moralement (le combat d'infanterie use le personnel, ce qui n'est pas le cas dans la même proportion pour les autres services),
- de gradés capables aux plus petits échelons (le sous-officier et le chef de section de l'infanterie sont parmi les cadres ceux qui sont le plus difficiles à former),
- d'officiers constituant une élite.

L'infanterie doit être mieux *instruite* au point de vue capacité manœuvrière.

Il serait désirable de revenir au système *quaternaire* (Cp. et bat.) : manque actuel de moyens pour monter et alimenter une manœuvre. La section actuelle manque de souplesse : le chef de section doit pouvoir, selon les circonstances, constituer un groupe de « feux » avec tous ses fm. et un ou deux groupes de « mouvement ».

L'infanterie doit être dotée de *blindés* légers de reconnaissance et d'engins blindés d'appui et d'accompagnement.

L'infanterie doit recevoir des *moyens de transport et d'allégement* :

- chenillettes de ravitaillement et véhicules d'allégement,
- véhicules tous-terrains pour le transport des armes lourdes,
- véhicules du train donnés en renfort articulés, de telle façon qu'il n'y ait, au moment de la montée en camions, aucune rupture des liens tactiques,
- entraînement des fantassins et tringlots à la « manœuvre d'infanterie opérant en automobile ».

Au combat enfin, l'allégement du fantassin doit être *total* ; le fantassin ne doit porter que ses armes, ses munitions et quelques vivres (hommes vigoureux et libres de leurs mouve-

ments et non des portefaix ! le port du sac restant un procédé d'entraînement à la fatigue en temps de paix).

2. Le fantassin se sent insuffisamment armé face au *char* et à *l'avion d'intervention au sol* ; il estime que les *armes* qu'il a à servir sont trop nombreuses et que leurs calibres sont trop variés.

- matériels de défense antichars : arme assurant quelques centaines de mètres d'efficacité,
- matériels de DCA : plus mobiles (automotorisation), plus nombreux (matériel de bord des trains),
- canons d'infanterie : canon automoteur chenillé (engagement par pièce isolée ou en batterie (effet de masse) ou mortier lourd permettant également le tri en plein fouet.
- autres armes : remplacement de la mitrailleuse (ou pistolet mitrailleur) et du mousqueton par une arme unique, carabine automatique, le fusil-mitrailleur et la mitrailleuse ne devront plus se différencier que par leur trépied.

Et le général Curnier conclut :

« L'infanterie d'aujourd'hui est en proie à certaines contradictions internes :

- elle est insuffisamment adaptée aux exigences matérielles des manœuvres souples et rapides,
- elle ne possède pas la puissance indispensable pour faire seule honorable figure dans le combat qui s'engagera au terme de la manœuvre qu'elle aura tentée.

D'où son désir de se voir allégée, motorisée et dotée normalement des blindés et engins automoteurs qui lui procureront à la fois rapidité d'évolution en tous terrains et puissance de feu et de choc au moment de l'abordage à pied. »

Ces préoccupations de l'infanterie française ne devraient-elles pas aussi être les nôtres ? A ce titre, il serait désirable que l'intéressante étude de l'Inspecteur de l'Infanterie de l'armée française trouve chez nous une large audience.

H. VY.